



# LES SINISTRES AUTOMOBILES : PRINCIPES ET MÉCANISMES ESSENTIELS

## Comprendre les étapes clés de la gestion d'un sinistre auto



### OBJECTIFS VISÉS

- Comprendre les étapes clés de la gestion d'un sinistre automobile.
- Adopter les bonnes pratiques pour gérer efficacement les sinistres.

### PUBLIC

Tout public souhaitant comprendre ou perfectionner la gestion des sinistres automobiles.

### PRÉREQUIS

Aucun

### COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les bases légales et les garanties liées aux sinistres automobiles.

### FORMATEURS

Cette formation est animée par un , formateur expert de Venus Consulting.

### TARIF

A partir de 1400 € HT

**MODALITÉ D'ACCÈS :** Les inscriptions se font par mail à [conseiller@venusconsulting.fr](mailto:conseiller@venusconsulting.fr) ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap ([conseiller@venusconsulting.fr](mailto:conseiller@venusconsulting.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PROGRAMME

### 1. La loi Badinter

- Champ d'application de la loi Badinter.
- Définition des Véhicules Terrestres à Moteur (VTM).
- Droit à indemnisation du conducteur et spécificités juridiques.

### 2. Rappel des différentes garanties automobiles

- Garantie obligatoire : Responsabilité civile.
- Garanties facultatives :
  - Dommages tous accidents.
  - Vol / vandalisme.
  - Bris de glaces.
  - Protection juridique, etc.

### 3. L'expertise

- Rôle et missions de l'expert automobile.
- Définitions des différentes expertises :
  - VRADE (Valeur de Remplacement à Dire d'Expert).
  - RSV (Réparation Supérieure à la Valeur).
  - RIV (Réparation Inférieure à la Valeur).
  - Valeur résiduelle.
  - SRGC (Sous-Responsabilité de Garantie Contractuelle).
- Procédures spécifiques :
  - Véhicule Économiquement Irréparable (VEI).
  - Véhicule Gravement Endommagé (VGE).

### 4. La gestion du dossier sinistre

- Déclaration et ouverture du sinistre.
- Instruction et suivi du dossier.
- Gestion des sinistres :
  - Sans tiers.
  - Avec tiers dans le cadre du droit commun.
  - Avec tiers dans le cadre du droit conventionnel (IDAC, IRSA, etc.).
- Rôle et intervention du Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de Dommages (FGA).

### PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

